Oyonnax (01) : menacée de mort, forcée à s’agenouiller, frappée au bâton puis jetée dans une mare sous la menace de ciseaux, une collégienne de 13 ans filmée et humiliée par cinq adolescentes

04/03/2026 à 18h50



Le 27 février, à la sortie du collège Ampère à Oyonnax (Ain), une adolescente de 13 ans a été violemment agressée par cinq autres jeunes filles. Contrainte de les suivre au-dessus du quartier de la ZUP La Forge, elle a été emmenée dans un champ, où elle a subi une série d’humiliations et de violences, filmées puis diffusées sur les réseaux sociaux.

Selon les informations rapportées, deux sœurs, dont l’une serait lycéenne, seraient à l’origine de l’agression et auraient commis les faits les plus graves. Sur fond de rivalité entre la victime et une élève d’un autre collège, alimentée par des provocations et insultes sur les réseaux sociaux et une confrontation récente dans un magasin, la

collégienne a été forcée de s'agenouiller et de prononcer des paroles humiliantes face caméra.

Les violences se sont ensuite intensifiées. Frappée à l'arrière de la tête avec un bâton, la jeune fille a reçu des coups de poing et de pied au visage et à la tête. Un pied aurait écrasé sa tête contre le sol. Une mèche de cheveux lui a été coupée et elle aurait été contrainte de manger de l'herbe. Conduite vers une mare ou une rivière, elle a été forcée de se jeter à l'eau sous la menace d'une paire de ciseaux. Traumatisée, elle est rentrée chez elle en fin de journée, soutenue par d'autres adolescentes qui l'ont découverte dans l'eau.

Plusieurs scènes ont été filmées avant d'être diffusées et partagées en ligne. Selon nos informations, les cinq adolescentes ont été placées en garde à vue puis convoquées devant le juge pour enfants. Contacté le 3 mars, le parquet de Bourg-en-Bresse n'avait pas communiqué sur les suites judiciaires au moment de la publication. L'avocate de la famille, Me Marine Régnier, a indiqué : « Mais nous espérons une réponse très ferme de la justice, compte tenu de la gravité des faits ».

Le Progrès